

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
15 avril 2021
n° 13 / 7902^e
pages 689 à 736

CHRONIQUE / Environnement

Le préjudice et l'environnement
> Hakim Gali

709

ÉDITORIAL

689 Les enseignements de Pierre Gide, *Christophe Jamin*

ACTUALITÉS

- 701 Travail dissimulé (affaire *Vueling Airlines*): portée du certificat E 101
702 Accident du travail (faute inexcusable): particulier employeur
703 Cassation (nouveau pourvoi): changement de norme postérieur au premier arrêt

IN MEMORIAM

705 Emmanuel Gaillard (1952-2021), *Thomas Clay*

POINT DE VUE

707 La durée des enquêtes préliminaires, la commission Mattei et le droit comparé, *Kevin Mariat*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 716 **Chronique** : La leçon du professeur, *Laurent Aynès et Pierre-Yves Gautier*
718 **Panorama** : Concurrence – Distribution, *Nicolas Ferrier*
728 **Notes** : Covid-19: les limites de l'exception d'inexécution en matière de paiement des loyers commerciaux pendant la crise sanitaire, note sous *Tribunal judiciaire de Paris, 25 févr. 2021*, *Fabien Kendérian*
732 Dernier épisode pour « Airbnb » : la conventionnalité de l'encadrement des locations meublées de courtes durées, note sous *Civ. 3^e, 18 févr. 2021 [3 arrêts]*, *Patrick Bouathong*

ENTRETIEN

736 Anne Ponseille et Mustapha Afroukh – La proposition de loi tendant à garantir le droit au respect de la dignité en détention : une avancée en trompe-l'œil ?

DALLOZ



Version numérique incluse*



322113



7829931221136

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET
Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires : Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET
Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)
Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)
Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice
80 avenue de la Mame - 92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable
Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Sandrine Touton Michel

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Avril 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t



ACTUALITÉS

692

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Prêt (TEG) : défaut de mention après l'ordonnance du 17 juillet 2019,
Com. 24 mars 2021

Concurrence-Distribution

Relation commerciale (rupture brutale) : fournisseur d'un chirurgien-dentiste,
Com. 31 mars 2021

Compétence (cour d'appel de Paris) :

pratique restrictive invoquée à titre subsidiaire, *Com. 31 mars 2021*

Consommation

Cautionnement (proportionnalité) : valeur des biens grevés de sûretés, *Civ. 1^{re}, 24 mars 2021*

Contrat d'affaires

Contrat de transport (colis) : clause exclusive de responsabilité du voiturier,
Com. 24 mars 2021

Entreprise en difficulté

Créance prioritaire (créance fiscale) : cotisation foncière des entreprises,
Com. 24 mars 2021

Déclaration d'insaisissabilité (inopposabilité) : déclaration de créance, *Com. 24 mars 2021*

Propriété intellectuelle

Accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique : présentation d'un projet de loi

Société et marché financier

Société à responsabilité limitée (assemblée) : fixation du lieu de réunion,
Com. 31 mars 2021

695

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Propriété (revendication) : imprescriptibilité de l'action en expulsion, *Civ. 3^e, 25 mars 2021*

Servitude (passage) : pas d'identité d'objet avec une servitude conventionnelle,
Civ. 3^e, 25 mars 2021

Contrat-Responsabilité-Assurance

Dépôt (restitution) : obligation de remettre les fruits produits, *Civ. 1^{re}, 24 mars 2021*

Action paulienne (créance certaine) :

incertitude due à la fraude,
Com. 24 mars 2021

Famille-Personne-Succession

Succession (frais d'obsèques) : portée de l'exception d'indignité, *Civ. 1^{re}, 31 mars 2021*

697

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (réception) : circonstances valant présomption de réception tacite, *Civ. 3^e, 1^{er} avr. 2021*



ÉDITORIAL

Christophe Jamin

689

Les enseignements de Pierre Gide

Assurance (dommages obligatoire) : couverture en l'absence de préjudice,
Civ. 3^e, 1^{er} avr. 2021

Copropriété

Syndic (action en justice) : application dans le temps du décret du 27 juin 2019,
Civ. 3^e, 25 mars 2021

698

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication

Diffamation (mission de service public) : constitutionnalité du régime,
Cons. const., 9 avr. 2021

Procédure pénale

Mineur (information judiciaire) : inconstitutionnalité du régime,
Cons. const., 9 avr. 2021

Mise en examen (requête en annulation) : inconstitutionnalité du régime,
Cons. const., 9 avr. 2021

Saisie pénale immobilière (enquête) : compétence du juge des libertés et de la détention, *Crim. 8 avr. 2021*

701

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Travail dissimulé (affaire *Vueling Airlines*) : portée du certificat E 101,
Soc. 31 mars 2021

Licenciement économique (groupe) : niveau d'appréciation des difficultés,
Soc. 31 mars 2021

Contrat de travail (transfert) : pas de transfert du règlement intérieur,
Soc. 31 mars 2021

Temps partiel (clause d'exclusivité) : conditions et portée de la nullité,
Soc. 24 mars 2021

Sécurité sociale

Accident du travail (faute inexcusable) : particulier employeur, *Civ. 2^e, 8 avr. 2021*

702

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Recours en révision (interruption du droit d'agir) : preuve du décès du défendeur,
Civ. 2^e, 25 mars 2021

Cassation (nouveau pourvoi) : changement de norme postérieur au premier arrêt,
Cass., ass. plén., 2 avr. 2021

Arbitrage international (annulation) : contrôle de la décision arbitrale, *Civ. 1^{re}, 31 mars 2021*



IN MEMORIAM

705

Emmanuel Gaillard (1952-2021)
par Thomas Clay



POINT DE VUE

707

La durée des enquêtes préliminaires,
la commission Mattei et le droit comparé
par Kevin Mariat



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

709

Le préjudice et l'environnement
par Hakim Gali

716

La leçon du professeur
par Laurent Aynès et Pierre-Yves Gautier

PANORAMA

718

Concurrence – Distribution
janvier 2020 – décembre 2020
par Nicolas Ferrier

NOTES

728

Covid-19: les limites de l'exception d'inexécution
en matière de paiement des loyers commerciaux
pendant la crise sanitaire,
note sous Tribunal judiciaire de Paris, 25 févr. 2021
par Fabien Kendérian

732

Dernier épisode pour « Airbnb » : la conventionnalité de
l'encadrement des locations meublées de courtes durées,
note sous Civ. 3^e, 18 févr. 2021 [3 arrêts]
par Patrick Bouathong



ENTRETIEN

736

Anne Ponseille et Mustapha Afroukh – La proposition
de loi tendant à garantir le droit au respect de la dignité
en détention : une avancée en trompe-l'œil ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr